



Council of the
European Union

Brussels, 16 October 2020
(OR. en, fr)

11948/20
ADD 2

EPPO 46
COPEN 281
FIN 752
GAF 50
CSC 262

COVER NOTE

From:	Secretary-General of the European Commission, signed by Ms Martine DEPREZ, Director
date of receipt:	14 October 2020
To:	Mr Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, Secretary-General of the Council of the European Union

No. Cion doc.:	C(2020) 6797 final
Subject:	COMMISSION DELEGATED REGULATION (EU) .../... of 14.10.2020 amending Council Regulation (EU) 2017/1939 as regards the categories of operational personal data and the categories of data subjects whose operational personal data may be processed in the index of case files by the European Public Prosecutor's Office

Delegations will find attached the Commission transmission letter of the above-mentioned Commission Delegated Regulation, sent to the Council on 14 October 2020 and received on the same day.



Bruxelles, le 14.10.2020
SG-Greffe(2020) D/ 7927

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous notifier, conformément à l'article 115, paragraphe 5, du règlement (UE) 2017/1939 du Conseil du 12 octobre 2017, l'acte délégué intitulé « *Commission Delegated Regulation amending Council Regulation (EU) 2017/1939 as regards the categories of operational personal data and the categories of data subjects whose operational personal data may be processed in the index of case files by the European Public Prosecutor's Office* ».

Cet acte délégué a été adopté par la Commission le 14 octobre 2020.

Le Conseil dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la présente notification, pour formuler des objections à cet acte délégué. Il peut également signaler avant la date limite qu'il n'a pas d'objections.

Le Conseil peut également indiquer à la Commission, avant l'expiration de ce délai, qu'il souhaite bénéficier d'un délai de 2 mois supplémentaires.

Cet acte sera publié au *Journal Officiel de l'Union européenne* si, à l'expiration de ce délai, ni le Parlement européen ni le Conseil n'ont émis d'objections. L'acte pourra également être publié si, avant l'expiration de ce délai, le Parlement européen et le Conseil ont tous deux informé la Commission de leur intention de ne pas formuler d'objections.

À titre d'information, nous vous transmettons l'avis rendu le 31 juillet 2020 par le Contrôleur européen de la protection des données.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma haute considération.

Pour la Secrétaire générale,

(signée)

Martine DEPREZ
Directrice
Prise de décision & Collégialité

p.j. : C(2020) 6797 final

Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN
Secrétaire général
Conseil de l'Union européenne
175, rue de la Loi
1048 BRUXELLES